

## Bourses JSPS Postdoctoral Fellowships – Short Term – 2<sup>nd</sup> call 2019

Programme géré par le CNRS

La Société Japonaise pour la Promotion de la Science (JSPS) propose chaque année 5 bourses pré ou post – doctorales pour des séjours d'une durée de 1 mois à 12 mois afin de permettre à de jeunes chercheurs d'effectuer un stage de recherche dans un laboratoire japonais sous la direction du chef de laboratoire, et d'étendre leurs relations et les possibilités d'échanges sur le plan international.

La bourse comprend :

- un billet d'avion aller-retour
- une allocation mensuelle de 200 000 yens par mois (pour les doctorants) ou 362 000 yens par mois (pour les candidats ayant soutenu leur thèse avant le départ au Japon)
- une indemnité d'installation de 200 000 yen, pour les séjours de plus de 4 mois
- une assurance maladie, accidents...

### • Critères d'éligibilité

Les bourses sont destinées à **de jeunes chercheurs français** ou **résidents permanents en France** ou **chercheurs étrangers devant soutenir ou ayant soutenu leur thèse en France**.

Cet appel est ouvert aux doctorants (soutenance de thèse dans les deux ans) et post-doctorants ayant soutenu leur thèse depuis moins de 6 ans (au 1<sup>er</sup> avril de l'année du départ au Japon).

Toutes les disciplines sont concernées. Les chercheurs doivent avoir un projet de recherche scientifique établi avec le laboratoire d'accueil. Les candidats effectuant déjà leurs recherches dans une institution japonaise au moment du dépôt de dossier ne sont pas éligibles.

### • Le dossier comprendra

1. Formulaire CNRS complété en français ou en anglais
2. **Formulaire JSPS complété en anglais.** Attention, veuillez noter l'adresse exacte où vous souhaitez recevoir le courrier qui sera transmis par la JSPS in fine
3. Lettre d'invitation du laboratoire japonais, la copie est acceptée
4. Lettre de recommandation de votre directeur de thèse ou de laboratoire : **1 seule lettre**, rédigée en anglais, sur papier à en-tête du laboratoire
5. Copie de votre diplôme de thèse et une traduction anglaise (non officielle). Si vous n'avez pas encore passé votre thèse au moment du dépôt du dossier, il est impératif de fournir une attestation en anglais de votre directeur de thèse, mentionnant la date approximative à laquelle vous devez la soutenir. Vous enverrez ensuite aussi rapidement que possible copie de votre diplôme ou attestation, dès la soutenance de votre thèse.

**Date limite de dépôt des dossiers au CNRS : 25 avril 2018 pour partir entre le 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 31 mars 2020.**

**Le dossier complet est à transmettre en format PDF à [caroline.danilovic@cnrs-dir.fr](mailto:caroline.danilovic@cnrs-dir.fr) en veillant bien à séparer le formulaire CNRS des autres documents.**

Tout dossier non conforme ne sera pas examiné.

### • Résultats et détails pratiques

Le CNRS donnera les résultats de la sélection 3 mois après la date de clôture. Vous recevrez ensuite une lettre d'acceptation de la JSPS qui précisera notamment les modalités de financement. Les frais de séjour sont à considérer comme le remboursement de frais de mission. Si vous avez une bourse en France, cette bourse doit continuer à courir durant votre séjour au Japon.